

# CALENDRIER ACADÉMIQUE 2021-2022

(adopté par le Conseil académique le 25 janvier 2021)

## 1<sup>er</sup> quadrimestre

- Lundi 13 septembre : Rentrée académique
- Mardi 14 septembre : **début du 1<sup>er</sup> quadrimestre et des cours**
- *Lundi 27 septembre : Fête de la Communauté française*
- *Lundi 1<sup>er</sup> novembre : Toussaint*
- *Jeudi 11 novembre : Armistice*
- Samedi 18 décembre : **fin des cours du 1<sup>er</sup> quadrimestre**
- *Samedi 25 décembre : jour de Noël*
- *Samedi 1<sup>er</sup> janvier : jour de l'an*
- Lundi 3 janvier : début de la 1<sup>ère</sup> session d'examens (partie intégrante du 1<sup>er</sup> quadrimestre)
- Samedi 22 janvier : fin de la 1<sup>ère</sup> session d'examens
- Vendredi 28 janvier (au plus tard) : fin des délibérations

## 3<sup>ème</sup> quadrimestre

- Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : début du 3<sup>ème</sup> quadrimestre
- *Jeudi 21 juillet : Fête Nationale*
- *Lundi 15 août : Assomption*
- Mardi 16 août : début de la 3<sup>ème</sup> session d'examens (partie intégrante du 3<sup>ème</sup> quadrimestre)
- Samedi 3 septembre : fin de la 3<sup>ème</sup> session d'examens
- Mercredi 7 septembre (au plus tard) : fin des délibérations

## 2<sup>ème</sup> quadrimestre

- Mardi 1<sup>er</sup> février : **début du 2<sup>ème</sup> quadrimestre et des cours**
- *Dimanche 17 avril : Pâques*
- *Lundi 18 avril : lundi de Pâques*
- Du lundi 4 avril au lundi 18 avril (lundi de Pâques inclus): suspension des cours - Vacances de printemps\*
- *Dimanche 1<sup>er</sup> mai : fête du travail*
- Samedi 14 mai : **fin des cours du 2<sup>ème</sup> quadrimestre**
- *Jeudi 26 mai : Ascension*
- Lundi 30 mai : début de la 2<sup>ème</sup> session d'examens (partie intégrante du 2<sup>ème</sup> quadrimestre)
- *Dimanche 5 juin : Pentecôte*
- *Lundi 6 juin : lundi de Pentecôte*
- Samedi 25 juin : fin de la 2<sup>ème</sup> session d'examens
- Jeudi 30 juin (au plus tard) : fin des délibérations

\* Sous réserve de modification

### Remarques :

- Semaine des cours ouverts = Semaine de congé scolaire d'automne = du lundi 1<sup>er</sup> (férié) au samedi 6 novembre 2021 (= la 8<sup>e</sup> semaine du 1<sup>er</sup> quadrimestre)
- 24h vélos = a priori mercredi 20 et jeudi 21 octobre 2021 (La police ne confirmera ces dates qu'au début 2021)
- Semaine SMART : du lundi 25 au samedi 30 octobre 2021 (= la 7<sup>e</sup> semaine du 1<sup>er</sup> quadrimestre)

### Commentaires

- (1) Les dérogations au calendrier académique relatives aux débuts et fins de session d'examens et de délibérations relèvent de la responsabilité des facultés, en concertation avec les autres facultés concernées par la dérogation. Ces dérogations seront approuvées par les organes facultaires au plus tard le 15 novembre pour la session de janvier et le 1<sup>er</sup> mai pour les sessions de juin et de septembre. Le directeur de l'ADEF sera également informé des décisions prises. (CEFO 20/02/2012)
- (2) Les facultés sont autorisées à organiser les délibérations de cycle et les proclamations 1) au-delà de la session d'examens de juin ; 2) au-delà de la session d'examens de septembre, de manière à laisser plus de jours pour placer tous les examens de chaque session. (CEFO 12/11/2015)
- (3) Les dates de fin des délibérations fixées sont des dates limites. Les facultés peuvent donc terminer leurs délibérations plus tôt. (CEFO 17/12/2015)
- (4) En BAC1, une semaine, nommée SMART (*Semaine Multisite pour l'Aide à la Réussite et à la Transition*), est organisée du lundi 25 au samedi 30 octobre 2021. Cette semaine fait partie intégrante du programme de première année de bachelier et permet l'organisation de tests formatifs, d'activités de remédiation, d'activités alternatives, de travaux personnels ou en groupe, la récupération de cours... Cette semaine peut aussi être organisée dans les autres années d'étude, selon le choix de la faculté.
- (5) Au premier quadrimestre, les facultés sont autorisées à récupérer les cours planifiés les jours de suspension (ex : Fête de la Communauté française, Toussaint, Armistice...). Cette récupération se fera dans les limites des locaux disponibles. (CEFO 10/12/2020)
- (6) Au deuxième quadrimestre, les facultés sont autorisées à récupérer les cours planifiés les jours de suspension (ex : Fête de l'université-Doctorats honoris causa, 1<sup>er</sup> mai, lundi de Pentecôte...). (CEFO 19/12/2013) Cette récupération se fera dans les limites des locaux disponibles. (CEFO 10/12/2020)